

La salle Saint-Laurent

Elle peut accueillir 120 personnes, au maximum, à table et se compose d'une salle (19,10 m x 8,10 m), d'une cuisine, d'un bar, d'un vestiaire, de sanitaires, d'une terrasse extérieure (18,50 m x 10,30 m) et d'un espace vert.

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous prêter de la vaisselle. Ce prêt est gratuit mais la vaisselle cassée ou manquante vous sera facturée à l'issue de la location.

Visite des locaux sur rendez-vous le mercredi entre 9h30 et 11h30 et les lundi, mardi et jeudi à 9h30 (Me JULLE : 06.46.90.02.48).

La salle peut être louée aux Prèmesquois et aux personnes extérieures à la commune.

Matériel mis à disposition lors de votre location

- 2 réfrigérateurs (+ 1 petit dans le bar) - 1 congélateur (Larg. 65 cm - Prof. 45 cm - Haut. 45 cm)
- 120 chaises
- 20 tables rectangulaires - Dimensions : 1,82 m x 0,75 m - 1 table = 6 personnes
- et/ou 14 tables rondes - Diamètre : 1,55 m - 1 table = 8 personnes
- de la vaisselle.

Deux choix de locations

Nous proposons des locations **à la journée** (en semaine) ou **au week-end** (du vendredi soir au lundi matin).

Attention, il faut considérer :

- la journée = lundi, mardi, mercredi, jeudi ou vendredi jusqu'à 18h00 (restitution des clefs le soir même)
- le week-end = du vendredi à partir de 18h00 jusqu'au lundi matin (restitution des clefs le lundi matin).

1.- Pour une location à la journée, en semaine (24h00) :

TARIFS au 01/09/2014	Location de la salle	Forfait Nettoyage Vaisselle (optionnel)	Forfait Nettoyage des locaux (optionnel)
Prèmesquois	280 €	120 €	50 €
Extérieurs	320 €	120 €	50 €

2.- Pour une location au week-end (du vendredi soir au lundi matin) :

TARIFS au 01/09/2014	Location de la salle	Forfait Nettoyage Vaisselle (optionnel)	Forfait Nettoyage des locaux (optionnel)
Prèmesquois	450 €	120 €	50 €
Extérieurs	550 €	120 €	50 €

Le dépôt des cautions

Lors de la réservation de la salle et en fonction des options de location choisies, il vous sera demandé des cautions :

- la 1^{ère} du montant de la location (encaissée en cas de dégradation des locaux)
- la 2^{ème} d'un montant de 150 € (encaissée si les déchets ne sont pas correctement triés)
- la 3^{ème} d'un montant de 120 € (encaissée si la vaisselle n'est pas correctement nettoyée)
- la 4^{ème} d'un montant de 50 € (encaissée si les locaux ne sont pas correctement nettoyés)
- la 5^{ème} d'un montant de **400 €** (encaissée pour toute infraction constatée ou toute plainte du voisinage, concernant le bruit).

Nous restons à votre disposition, en Mairie :

Tél. : 03.20.08.82.10 - Fax : 03.20.08.78.07

Mél : slutun.premesques@outlook.fr ou sderibreux.premesques@outlook.fr